



La Ronde des Bambins

Centre de Loisirs - Crèche - Garderies périscolaires

PROJET PEDAGOGIQUE GLOBAL **ACCUEIL DE LOISIRS**

SOMMAIRE

Introduction

I. Présentation de l'association et de l'accueil de loisirs

- 1. L'histoire de l'accueil de loisirs*
- 2. Sa situation géographique*
- 3. Ses locaux*
- 4. Son matériel pédagogique*
- 5. L'équipe d'encadrement*
- 6. L'effectif des enfants accueillis*
- 7. Les partenaires*

II. Les objectifs éducatifs et pédagogiques

- 1. Les axes majeurs du projet éducatif de l'association*
- 2. Les intentions pédagogiques de l'accueil de loisirs*
- 3. Le rôle du directeur et des animateurs*
- 4. La relation avec les familles*
- 5. Les projets d'animation*
- 6. Une journée type*
- 7. Les règles de vie, l'hygiène et la sécurité*
- 8. Les outils d'évaluation*

III. Annexes

- 1. Organigramme*
- 2. Carte de l'accueil de loisirs*
- 3. Fiche d'inscription et tarifs*
- 4. Grilles d'évaluation*
- 5. Règlement intérieur*

Dernière mise à jour : 15/03/2022

Introduction:

Le projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif de l'association La Ronde des Bambins. Il est construit par l'équipe d'animation et la directrice de l'accueil de loisirs et permet à chacun de connaître et s'approprier le fonctionnement et les objectifs du centre tout au long de l'année.

Ce projet pédagogique n'est pas clos, ni exhaustif et reste ouvert aux propositions de chacun.

Un projet pédagogique complémentaire sera créé à chaque vacance scolaire par l'équipe présente.

I. Présentation de l'association

1. L'histoire de l'accueil de loisirs

L'association "La Ronde des Bambins" est une association loi 1901. Elle a été créée en 1985 par un collectif de parents du quartier de Vaucelles rive droite. Son objectif était de créer un lieu d'accueil collectif pour les jeunes enfants avec la participation active des parents. L'association ouvre ensuite sa première garderie en 1986 à l'école Venelle aux Champs, s'en suivra 11 autres ainsi que 3 crèches.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est créée en 1989 dans le quartier Vaucelles, dans les locaux de l'école maternelle Lyautey. Les mêmes locaux qu'actuellement.

Il accueille des enfants de 3 à 12 ans (scolarisés depuis la PS) tous les mercredis en journée et pendant les vacances scolaires.

2. Sa situation géographique

L'accueil de loisirs se situe au sud de Caen, dans le quartier Vaucelles, entre la prairie et le plateau de Vaucelles. Il est composé de sous quartiers: le bas de Vaucelles, Branville et le Vieux cimetière. L'ensemble des quartiers s'inscrit dans un environnement socioprofessionnel de classes moyennes et aisées.

Il se situe au 5 rue Auguste Lechesne à Caen dans les locaux du groupe scolaire Lyautey

(cf. Annexe 2: Plan et carte de l'accueil de loisirs)

Le siège de l'association lui, est situé au 9-11 boulevard Marechal Lyautey à Caen également.

De nombreuses infrastructures de proximité sont utilisées comme les parcs, les bibliothèques, les gymnases, les musées ou encore les cinémas et les théâtres. La ludothèque de l'association fait aussi partie des lieux privilégiés par le centre.

3. Ses locaux.

L'accueil de Loisirs doit avant tout être un lieu de socialisation où les enfants aiment venir s'amuser et rencontrer des nouvelles personnes. Il doit être un endroit agréable où l'on passe de bons moments et où l'enfant doit avoir de bons souvenirs. Il est donc important d'avoir des lieux adaptés pour chacun.

Ils se composent :

Pour les petits et les moyens (3 à 6 ans), ils sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle:

- d'une grande salle aménagée avec différents coins (lecture, jeux de constructions, jeux symboliques, activités manuelles, structure de motricité...)
- de sanitaires adaptés
- d'une salle de sieste
- d'une cour extérieure sécurisée et meublée

Pour les grands (7 à 12 ans), ils sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire:

- de deux salles d'activités avec différents coins (lecture, construction, jeux de société, activités manuelles, ..)
- de sanitaires
- d'une cour extérieure sécurisée

Pour tous les groupes :

- d'un réfectoire adapté pour tous (petits et grands)
- d'un gymnase chauffé
- de terrain d'herbe clos pour les beaux jours

4. Son matériel pédagogique

- Matériel artistique (de récupération, spécifique, cirque, déguisements, instruments de musique, ...)
- Matériel sportif (matelas, ballons, raquettes, jeux extérieurs, filets divers, ...)
- Jeux symboliques et jeux de constructions (dinettes, trains, petites voitures et légos, kaplas,...)
- Jeux de sociétés pour tout âge (possibilité d'emprunts à la ludothèque)
- Livres et BD pour tout âge

5. L'équipe d'encadrement

L'équipe se compose d'une directrice pour les deux groupes, également animatrice chez les plus petits avec deux animateurs ; et de deux animateurs chez les plus grands. (cf. *Annexe 1 : Organigramme*) Cette équipe est complétée par deux agents de services pour la cantine, la préparation du goûter ainsi que le nettoyage des locaux. Cette équipe peut varier suivant les différentes périodes de l'année scolaire.

6. L'effectif des enfants accueillis

Après une signature du PEDT avec la Ville de Caen, le taux d'encadrement est le suivant :

Pendant les vacances scolaires :

Pour les enfants de moins de 6 ans, il faut compter un animateur pour 8 enfants.

Pour les enfants 6 ans et plus, il faut un animateur pour 12 enfants.

Pendant les mercredis en période scolaire :

Pour les enfants de moins de 6 ans, il faut compter un animateur pour 10 enfants.

Pour les enfants 6 ans et plus, il faut un animateur pour 14 enfants.

D'après ces taux, l'accueil de loisirs de la Ronde des Bambins n'accueille donc pas plus de 16 ou 30 enfants chez les petits ainsi que 24 ou 28 chez les plus grands selon les équipes mises en place. C'est donc un accueil relativement petit et familial ce qui permet aux enfants de plus facilement trouver sa place et de jouir d'un environnement sécurisé et sécurisant.

7. Les partenaires

La fédération CEMEA et UFCV :

Nous mettons en place des formations BAFA-BAFD-BPJEP-CQP Péricolaire

La mairie de CAEN :

Dans plusieurs domaines nous sommes en étroite collaboration avec la Mairie de Caen :

- Pour chaque école la municipalité nous prête des locaux afin d'organiser nos activités périscolaires et centre de loisirs (signature annuelle des conventions d'occupation des locaux)

-Subventions annuelles pour le centre de loisirs

-Participation financière en accueil périscolaire pour les enfants caennais.

-Prêt des terrains de sport intérieur ou en extérieur selon les disponibilités. Et organisation de stages.

-Animation avec le château de Caen et le musée des Beaux Arts

La CAF du calvados :

L'association perçoit une prestation de service pour l'ensemble de nos activités (crèche, centre de loisirs et garderie périscolaire).

La DDCS du Calvados :

Le centre de loisirs ainsi que nos différentes garderies sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Une déclaration annuelle puis sur chaque période est réalisée afin de déclarer le personnel encadrant, les effectifs accueillis et les périodes d'ouverture des structures.

La DDCS s'assure du suivi des projets éducatifs et pédagogiques par l'appréciation d'un écrit mais également par la visite d'un conseiller pédagogique directement sur place.

Le Conseil Départemental :

Nous sommes en relation avec le Conseil Départemental, par les visites des médecins de PMI pour l'agrément de chacune de nos structures. Lors de cette visite le médecin apprécie l'organisation (projet pédagogique...), l'encadrement (renseignements concernant le personnel), les locaux (vérification des extincteurs, si les locaux sont adaptés à l'âge des enfants...), l'hygiène et la santé (vérification des fiches sanitaires des enfants, de la trousse à pharmacie, PAI : Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants ayant des problèmes de santé...)

La Fédération des Œuvres Laïques :

L'association s'affile tous les ans à la Ligue pour ensuite pouvoir demander aux familles l'adhésion à notre association. De plus nous participons parfois à des réunions d'information et d'échanges sur des sujets pédagogiques. D'autre part la ligue nous prête du matériel pédagogique ou sportif de temps en temps.

II. Les objectifs pédagogiques et éducatifs

1. Les axes majeurs du projet éducatif de l'association

La Ronde des Bambins a écrit son projet éducatif en lien avec le projet éducatif local de la ville de Caen contre l'inégalité et pour favoriser l'ouverture au monde et à la société.

Les objectifs :

- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son avenir
- Développer une offre éducative de proximité adaptée pour tous
- Porter une attention particulière au développement durable
- Proposer un accompagnement à la parentalité

2. Les intentions pédagogiques du centre de loisirs tout au long de l'année.

L'équipe d'animation se base sur ces intentions pour la création du programme des activités des mercredis. A chaque vacance scolaire, un nouveau projet pédagogique vient compléter celui-ci car les équipes d'animations changent et c'est alors le moment d'approfondir des sujets pédagogiques.

– Favoriser les rythmes et l'autonomie de l'enfant.

Chaque enfant est différent, il doit trouver tranquillement sa place au sein du centre de loisirs. Chaque jour il gagne en autonomie et ce lieu est un tremplin pour gagner en indépendance.

- Organiser des espaces plus ou moins calmes pour permettre à l'enfant de choisir son lieu de jeu.
- Insister sur des temps calmes après manger et pendant la sieste pour les plus petits.
- Faire preuve d'écoute aux suggestions et aux choix des enfants. (*Laisser les enfants participer à la création du programme des activités et mettre en place leurs idées*).
- Confier des responsabilités aux enfants (*rangement, service à table, aide aux animateurs*)

– Développer l'envie de jouer, l'imagination et la créativité de l'enfant.

L'enfant ne cesse de jouer avec son imagination : il s'invente des histoires, il crée ses aventures, il imagine des choses incroyables. Aux animateurs alors de les accompagner un maximum et de les aider à développer leurs idées.

- Proposer des activités innovantes.
- Utiliser le jeu pour développer l'imaginaire (*valoriser la ludothèque de l'association pour apprendre des jeux nouveaux*).
- Faire preuve d'imagination quant aux thématiques des jeux, des animations (*utiliser des décors, des déguisements, des musiques, ...*) et des sorties (*musée des Beaux-arts, bibliothèque, ...*)

– Apprendre en s'amusant.

Le centre de loisirs est un espace pédagogique où le jeu est constamment au centre. L'enfant apprend sans cesse et ici sans qu'il s'en aperçoive.

- Expliquer les activités et le choix des activités aux enfants est important. Un atelier cuisine permet de découvrir les grammes et les litres.

- Choisir des thématiques aimées des enfants (*où vivent les indiens? que trouve-t-on dans l'océan? ...*)
- La vie quotidienne du centre de loisirs est également très important (*se laver les mains, se servir d'un couteau, utiliser un ciseau, ...*)

– Développer l'esprit de citoyenneté et améliorer son environnement.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Les animateurs ont aussi un rôle important à jouer dans le comportement des enfants. Les enfants copient les adultes.

- Partager des idées d'actions et d'animations favorables à l'environnement (*serviette en tissu à la cantine, bac à papier et recyclage, activités manuelles grâce à des matériaux naturels, favoriser les déplacements à pied*).
- Mettre en place des discussions ou des votes si besoin pour choisir des activités.
- Mettre en place des débats ou mener des conversations sur des sujets actuels.
- Mettre en place des ateliers multiculturels pour découvrir le monde qui nous entoure.
- Découvrir les lieux naturels et culturels de la Ville de Caen et des alentours.

– Faciliter la vie en groupe et la convivialité.

- Mettre en place des règles de vie communes et adaptées à tous.
- Laisser les enfants s'écouter et proposer leurs idées de jeux et d'activités avec le soutien de l'animateur (*atelier d'expressions, jeux collectifs, ...*).
- Comprendre les différences (*activités partagées avec d'autres centres de loisirs, avec des centres d'accueil d'enfants en difficultés,*).
- Valoriser la mixité, les jeux et les activités sont accessibles à toutes et tous sans aucun signe de différences (*les garçons jouent à la dinette, les filles jouent au foot, les filles et les garçons jouent ensembles*).
- Porter une attention toute particulière aux signes de violences physiques et psychologiques (*règlements de conflits dans le calme, discussions permanentes et écoute de tous, pour tous*).

– Faciliter l'implication des familles dans la vie du centre.

- Demande de matériel de récupération (*feuilles de brouillons, rouleaux de papiers toilettes, etc...*)
- Partage du programme des activités et des photos prises pendant les journées d'animation.
- Organiser des moments de partage avec les familles : goûter, jeux, spectacles ...
- Demande d'évaluation du centre aux familles, au moins une fois par an (*boîte à idées, questionnaires,...*).

– Faire découvrir les ressources culturelles et sportives de la ville.

- Donner une importance aux sorties et aux propositions locales d'activités (*musées, bibliothèques, parcs, ...*)
- Participer à des activités sportives organisées par la Ville de Caen.

3. Le rôle du directeur et des animateurs.

Le directeur du centre de loisirs:

Il est responsable de son équipe (animateurs, personnel de service) et veille au bon fonctionnement du centre. Tout au long des périodes d'accueil et ainsi que lors des bilans, le directeur doit assumer les fonctions de coordinateur, d'organisateur, de gestionnaire afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie intégrante du projet pédagogique. Il met en œuvre un dispositif permettant à son équipe de s'approprier le projet éducatif de l'organisateur pour le décliner en projet pédagogique.

Il a un rôle administratif et financier (factures, règlements, suivi du budget, etc.).

Il fait ressentir un climat de confiance et de respect envers les enfants, les parents, les animateurs et les agents de service.

Il est soucieux de la sécurité physique et morale de tous les membres qui fréquentent l'accueil.

Il doit informer les parents des différents changements ou sorties par l'intermédiaire d'affichage et d'échanges.

Il veille au respect du matériel mis à disposition.

Il est à l'écoute de son équipe, et est disponible pour les enfants et les parents tout au long des périodes d'accueil.

Il doit impulser une dynamique et des évaluations régulières à son équipe pour atteindre les objectifs du projet pédagogique. Il doit être garant de la mise en place et de l'aboutissement des projets.

Il a un rôle de formateur et de soutien pour les animateurs stagiaires.

Il doit avoir une bonne relation avec les parents, les partenaires sociaux et l'organisateur.

Le référent doit recruter son équipe pour travailler dans de bonnes conditions.

Le référent doit être en capacité de s'auto évaluer.

Il doit être un membre à part entière de l'équipe d'animation, ainsi qu'un soutien pour celle-ci. Son rôle n'est pas seulement de sanctionner mais d'accompagner son équipe. Il ne s'agit pas d'attendre la fin de la session pour soulever un problème et juger les animateurs, mais au contraire d'impulser une dynamique et des évaluations régulières.

L'animateur

Participe à l'élaboration du projet pédagogique et assure sa mise en œuvre à travers les activités proposées.

Doit travailler en équipe, se sentir responsable et faire preuve d'initiatives et d'imagination.

Il doit proposer des activités ludiques et variées, adaptées au public, qu'il doit préparer en avance.

Il veille aussi à la sécurité morale et physique des enfants et doit savoir communiquer avec les familles.

Il doit également savoir communiquer avec sa direction et ses collègues.

Il a un rôle pédagogique auprès des enfants, il est un lien social fort entre l'école et la maison, et parfois un repère fixe pour les enfants.

4. La relation avec les familles

Le centre de loisirs met tout en œuvre pour rassurer les familles et communiquer un maximum avec elles. Il s'agit ici d'un contrat de confiance entre le parent, l'enfant, le directeur du centre de loisirs et l'animateur.

Les familles ont accès aux plannings des activités en avance en ayant notamment accès au site de l'association pour inscrire leurs enfants. Le projet pédagogique du centre est mis en libre service. Le personnel du centre reste à l'entière disposition des familles pour répondre à leurs interrogations et écouter les propositions d'amélioration. L'affichage des plannings (mercredis et vacances), de photos des journées, des menus ou des sorties reste un moyen efficace qu'utilise le centre de loisirs pour faciliter cette relation.

5. Les activités et les projets d'animation

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

Le centre de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

Cependant l'activité n'est pas une fin en soi. Il faut comprendre que l'important se trouve dans la journée entière de l'enfant et non seulement pendant le temps de l'activité proposée par l'animateur. C'est pour cela qu'une activité reste une proposition et non une obligation pour l'enfant.

Le centre de loisirs souhaite mettre des projets tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires:

- Favoriser les sorties à la ludothèque pour découvrir le plaisir du jeu de société
- Organiser des rencontres avec d'autres centres de loisirs (rencontres avec d'autres enfants, d'autres locaux et animateurs)
- Apporter une sensibilisation à la réduction des déchets et à l'environnement
- Valoriser l'autonomie des enfants dans leurs choix d'activités et la vie quotidienne du centre
- Redécouvrir la ville de Caen autrement (rallye photos, découverte de parcs, sorties en bus de ville,...)
- Proposer des rencontres intergénérationnelles

6. Une journée type

7h30-8h30 : Accueil de tous les enfants (grands et petits) du côté des petits

8h30-9h30 : Accueil des enfants / Séparation des groupes (grands côté primaire/les petits restent en maternelle) Temps libre encadré pour tous les enfants.

9h30-11h30: Activités proposées par les animateurs

11h45-13h: Déjeuner au réfectoire (grands et petits dans des salles différentes mais communicantes)

13h-14h: Temps calme pour les plus grands / début de la sieste pour les petits

14h-16h: Activités proposées par les animateurs + lever échelonné des petits dormeurs (jusqu'à 15h)

16h-16h30: Goûter

16h30-18h30: Accueil des parents, temps libre ou activités avec les animateurs

18h-18h30: Tous les enfants se retrouvent du côté des petits

Le déjeuner

Le déjeuner est fourni par un prestataire de la région, les repas sont livrés en liaison froide et le personnel de cuisine les remet à température adéquate. Il est servi dans le restaurant scolaire se trouvant dans le centre de loisirs.

Les animateurs sont installés à table avec les enfants. Ils les aident si besoin et les encouragent à essayer de faire seul. C'est un temps d'échange privilégié entre les enfants et les animateurs. Les enfants peuvent donc manger à leur rythme, en prenant des initiatives (se servir, goûter,...) et selon leur appétit.

Un système de serviette de tissu est mis en place pour réduire les déchets papiers.

La sieste

Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans une salle spécifique, dans le calme et dans la pénombre, avec un lever échelonné. L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou à de la musique douce. Si nécessaire l'adulte accompagnera l'enfant de manière à le rassurer dans ce moment d'intimité où l'enfant peut se retrouver.

Après un temps de repos, l'animateur pourra proposer aux enfants qui le souhaitent et qui se seront bien reposés de se lever et regagner les salles d'activités. Ainsi les enfants ayant besoin de plus de repos et qui dorment pourront rester plus longtemps.

Le goûter de l'après-midi

A partir de 16h00 les enfants sont invités à goûter. Selon le temps, la saison et l'envie des enfants, ce temps sera aménagé dans différents lieux (intérieur ou extérieur), groupes séparés ou non.

7. Les règles de vie, l'hygiène et la sécurité.

Règles de vie

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants selon leur groupe. Elles sont affichées au centre avec des images pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre.

En cas de non-respect du règlement, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir de la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin (par exemple, si un adulte sanctionne un enfant en lui demandant de l'aider à ranger la salle, c'est ce même adulte qui expliquera le pourquoi de la sanction, qui accompagnera l'enfant dans sa réalisation et qui lèvera la sanction). Si l'acte de l'enfant est jugé grave par l'équipe, il en sera réfère aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera.

Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est en Centre de Loisirs. Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant. Il est nécessaire d'être pédagogue face à la sanction. Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse.

Le Centre de Loisirs est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, s'essayer, un lieu de simulation. Les enfants y ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages et de même par rapport à leurs difficultés de comportement. Toute sanction est donc à penser en tant qu'occasion d'éducation. Elle est là pour ouvrir un nouveau commencement.

- Une fonction éthique : la sanction vise à faire apparaître un sujet responsable en lui attribuant la responsabilité de ses actes.
- Une fonction psychologique : La sanction signifie la limite, elle est un coup d'arrêt au fantasme de toute puissance de l'individu.
- Une fonction pédagogique : La sanction rappelle à l'enfant, de par sa forme et son contenu, le sens de sa présence au centre de loisirs. Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager.

La sanction présuppose l'existence d'un cadre objective de règles connues et comprises des enfants. La sanction s'adresse à un sujet et non à un groupe. Elle n'a pas pour objectif de servir d'exemple. Elle est une occasion de réapprendre les fondements de la morale : il y a moi et il y a l'autre (même s'il est différent). La sanction répond à l'indignation d'un acte et non à l'indignation d'une personne (par exemple, cet enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances et non cet enfant est violent).

La sanction s'accompagne d'une procédure de réparation. La réparation n'a de sens que lorsque l'enfant ressent la nécessité de s'améliorer, accepte de se mettre en position de responsabilité par rapport à ses propres actes. Réparer autrui, c'est aussi se réparer soi-même.

Hygiène et sécurité

Pour que les familles et les enfants se sentent en sécurité au sein de l'accueil de loisirs, les responsables et l'équipe d'animation sont particulièrement vigilants quant aux règles de sécurité et d'hygiène. Depuis plus d'un an maintenant, le virus du Covid-19 oblige l'équipe d'animation à faire preuve d'encore plus de vigilance. Tout est mis en place pour limiter et stopper la propagation du virus.

La pharmacie :

Le centre de loisirs dispose de plusieurs trousse à pharmacie, composées de tous les éléments aux premières interventions de base (compresses, pansements, pinces à écharde, sérum physiologique...) pour pouvoir donner les premiers soins, certains animateurs ont comme formation A.F.P.S (Attestation de Formation au Premier Secours)

Le Cahier d'Infirmier:

Tous les incidents seront répertoriés dans ce cahier prévu à cet effet et qui fera apparaître divers points:

- la date et l'heure de l'incident
- la nature de l'incident
- le nom de l'enfant et celui de l'animateur
- la nature des soins apportés.

L'accueil des enfants ayant un P.P.S (Protocole Personnalisé Spécialisé) ou un P.A.I (Protocole Accueil Individualisé) et l'accueil des enfants présentant des troubles de la santé ou des handicaps, devra faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le responsable du centre de loisirs participe à la réunion de mise en place du PPS ou PAI, pour être informé des soins et des protocoles qu'il pourrait être amené à pratiquer et à expliquer à toute l'équipe.

L'ensemble de l'équipe devra donc prendre connaissance collectivement des protocoles d'intégration ou d'accueil individualisé et offrir des réponses adaptées aux attentes de ceux-ci :

- connaissance du trouble, du handicap, allergies et autres traitements médicaux
- capacité d'intervention (réactivité, soins, traitement, alerte)
- intégration de l'enfant à la collectivité
- vigilance de toute l'équipe à tous les moments de la journée
- respect et application du traitement médicale et des consignes à suivre
- connaissance du traitement d'urgence

Conduite à tenir en cas d'accident :

La responsable doit être mise au courant, le plus rapidement possible, de tous les problèmes (coups, blessures, agressivité, blessure grave...) Le centre et les enfants qui le fréquentent sont placés sous sa responsabilité permanente. A elle par la suite de faire remonter les informations importantes à l'association et à la responsable administrative de la Ronde des Bambins.

Pour tout problème, les parents sont en droit de savoir ce qui s'est passé. Toute l'équipe doit pouvoir répondre à toutes leurs interrogations concernant les raisons, les circonstances de l'accident ou de l'incident.

Tout animateur et responsable est placé sous la responsabilité du directeur de l'association, il doit l'informer directement de tout problème grave.

En cas de grave blessure, toute l'équipe est en capacité de suivre une ligne directrice, de réagir efficacement et connaît les numéros d'urgence.

Sachez que si l'enfant a été conduit à l'hôpital par les pompiers ou si celui-ci a été gardé au moins une nuit à l'hôpital, pour la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, il s'agit d'un accident grave. Une déclaration d'accident doit être remplie.

En ce qui concerne les médicaments, nul ne peut administrer à un enfant un médicament sans l'autorisation parentale dûment remplie et signée et sans l'ordonnance du médecin. Les médicaments sont apportés au bureau, par les parents ou par l'enfant, et restent exclusivement sous le contrôle permanent de la responsable.

8. Les outils d'évaluation

Les réunions d'équipe d'animation sont très importantes pour la bonne mise en place des programmes d'animation mais également pour des remises en questions ou des félicitations. Voici quelques outils dont dispose l'équipe pour s'auto-évaluer ou demander des évaluations extérieurs :

- Réunions de préparation, d'informations puis de bilan d'équipe avec une grille d'évaluation (annexe 4)
- Distribution et mise en ligne (prochainement) d'une grille d'évaluation (annexe 4) du centre de loisirs
- Mise en place d'une boîte à idées pour tous au centre de loisirs
- Mise en place d'un cahier de suivi du centre de loisirs par l'équipe et pour l'équipe

III. Annexes

1. *Organigramme*

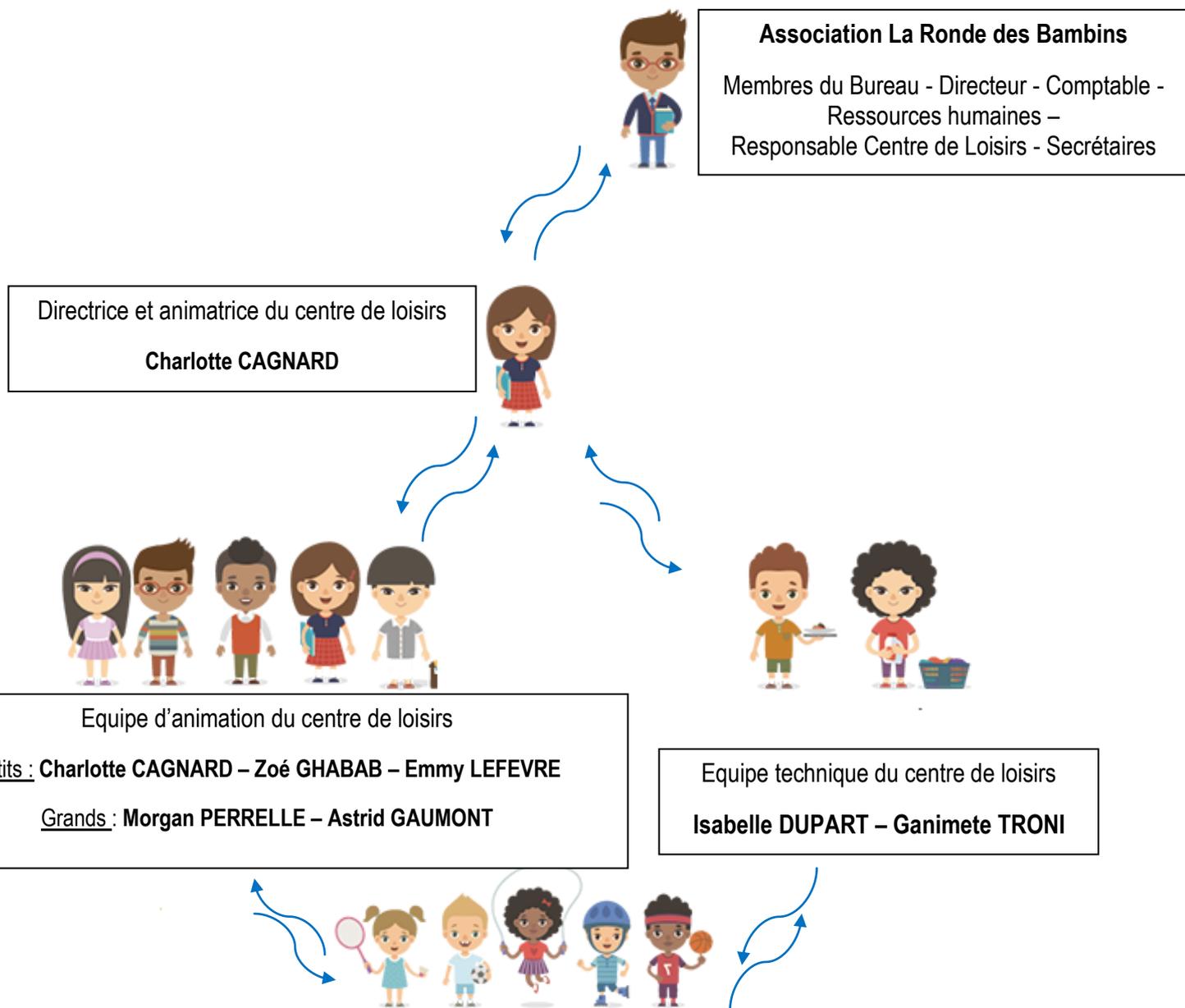
2. *Plan du centre de loisirs*

3. *Fiche d'inscription et tarifs*

4. *Grilles d'évaluations*

5. *Règlement intérieur du centre de loisirs*

1. Organigramme au 1^{er} mars 2022



Cette équipe est celle des mercredis. Pendant les vacances scolaires elle est susceptible de changer.

2. Carte du centre de loisirs



4. Fiche d'inscription et tarifs



Fiche d'inscription centre de loisirs

Cadre réservé à l'administration

L'ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : / / Sexe : Garçon Fille

LA FAMILLE

Nombre de frère(s) : Nombre de sœur(s) :
Prénom(s) et âge(s) :

LES PARENTS

PARENT 1 / TUTEUR (TRICE) 1

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° domicile :
N° portable :
Profession :
Employeur :
Tél professionnel :
Mail :

PARENT 2 / TUTEUR (TRICE) 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° domicile :
N° portable :
Profession :
Employeur :
Tél professionnel :
Mail :

Situation familiale : Mariés Vie maritale Pacé
Divorcés Séparés Célibataire

(Précisez) : En cas de divorce ou de séparation, l'autorité parentale est exercée par :
La mère Le père Les deux conjointement*

*merci de fournir un planning pour que nous sachions qui vient chercher l'enfant

SITUATION

Régime allocataire : Régime général (CAF) MSA N° allocataire* :
Quotient familial : Nom du bénéficiaire :

*si non renseignés, le tarif le plus élevé sera appliqué.

FICHE MÉDICALE

MÉDECIN TRAITANT

Nom : Tél :

ALLERGIE(S) OUI NON TRAITEMENT(S) OUI NON

si oui précisez :

appel important : Le personnel de l'association n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants.

ALIMENTATION

COCHER SI DEMANDE DE REPAS ADAPTÉS

végétarien sans porc autres

Commentaires :

URGENCE

PERSONNES À JOINDRE PAR ORDRE DE PRIORITÉ :

Nom : Prénom : Tél : Lien avec l'enfant :
.....
.....

En cas d'urgence, je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
..... AUTORISE le responsable du centre de loisirs à prendre, le cas
échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
santé dudit enfant.

Date :/...../.....

Signature :

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
..... AUTORISE / N'AUTORISE PAS * que ce dernier soit photographié et que ces images puissent
être utilisées sur les supports de l'association (photos, site internet, programmes...)

Date :/...../.....

Signature :

*barre la mention inutile

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant
..... AUTORISE / N'AUTORISE PAS * que ce dernier parte seul du centre de loisirs.

Si oui, à partir de :h.....

Date :/...../.....

Signature :

*barre la mention inutile

PERSONNE(S) AUTORISÉ(E)S À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom : Prénom : Tél : Lien avec l'enfant :
.....
.....

Je soussigné(e), Mr et Mme, Mr ou Mme : Père, mère, tuteur, tutrice,
responsable de l'enfant,

- Confirme la présente demande d'inscription ainsi que l'exactitude des renseignements inscrits, et autorise mon enfant à
participer à toutes les activités.

- M'engage à signaler dans les plus brefs délais, tout changement dans les renseignements portés sur le fiche.

- Atteste avoir pris connaissance du règlement des prestations de la Ronde des Bambins.

Date :/...../.....

"Lu et approuvé"
Signature(s)

Tarifs 2020/2021 :

Quotient familial	Matin (de 7h30 à 12h30 maximum)	Après-midi (de 13h00 à 18h30 maximum)	Journée	Repas
Inférieur ou égal à 620	6 € 50	7 € 00	13 € 00	3 € 50
Compris entre 621 et 1 240	7 € 00	7 € 50	14 € 00	4 € 50
Compris entre 1 241 et 1 860	7 € 50	8 € 00	15 € 00	4 € 50
Supérieur à 1 861	8 € 00	8 € 50	16 € 00	4 € 50

5. Grilles d'évaluations

EVALUATION DU CENTRE DE LOISIRS

Madame, monsieur,
Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes de votre temps pour remplir cette enquête ci-dessous.

Celle-ci nous sera utile pour faire évoluer notre centre de loisirs.

Merci d'avance.

1: non satisfaisant
2: satisfaisant
3: très satisfaisant

Groupe de l'enfant:

Appréciations sur le centre de loisirs	1	2	3	Explications
Les horaires d'accueil (matin, midi, après-midi)				
Gestion des accueils				
Les locaux				
Les goûters				
La diversité des menus				
Les relations entre enfants et animateurs				
Les relations entre familles et animateurs				
Les relations entre animateurs				
Les relations entre familles et directrice du centre				
Les relations entre familles et l'équipe technique				
Les relations entre enfants				
Les activités proposées				
Gestion de la sieste				
Les sorties proposées				
Autre:				

Avez-vous des souhaits pour les prochains mois, les prochaines années ? Des remarques ?

Grille d'évaluation de l'équipe d'animation

très satisfaisant	3
satisfaisant	2
non satisfaisant	1

Groupe:

Intitulés	1	2	3	Explications
Le projet				
Objectifs pédagogiques fixés atteints ?				
Activités en lien avec le projet ?				
Sorties en lien avec le projet ?				
L'équipe d'animation				
Mixité des équipes ?				
Répartition des tâches ?				
Travail commun ?				
Communication ?				
Communication avec l'autre groupe ?				
Communication avec direction ?				
L'équipe technique				
Communication ?				
diversité des repas ?				
Organisation des repas ?				
Organisation lors de l'entretien des locaux ?				
Le fonctionnement				
Organisation de l'accueil matins/soirs ?				
Moyens matériel ?				
Respect des horaires ? accueil, activités, repas				
Préparation des activités ?				
Préparation des sorties ?				
Gestion des temps calmes ?				
Gestion des repas ?				
Gestion de la sieste ?				
Rangement des activités ?				
Les enfants				
Participation des enfants ?				
Activités adaptées ?				
Ecoute et prises en compte des idées ?				
Gestion de crises ?				
Les familles				
Communication avec les familles ?				
Communication avec les services enfance ?				
Implication des familles ?				
Conseils, sorties (à refaire ou pas), autres ?				